



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

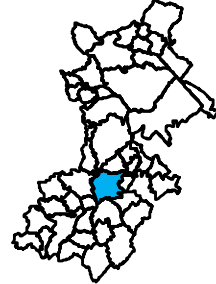
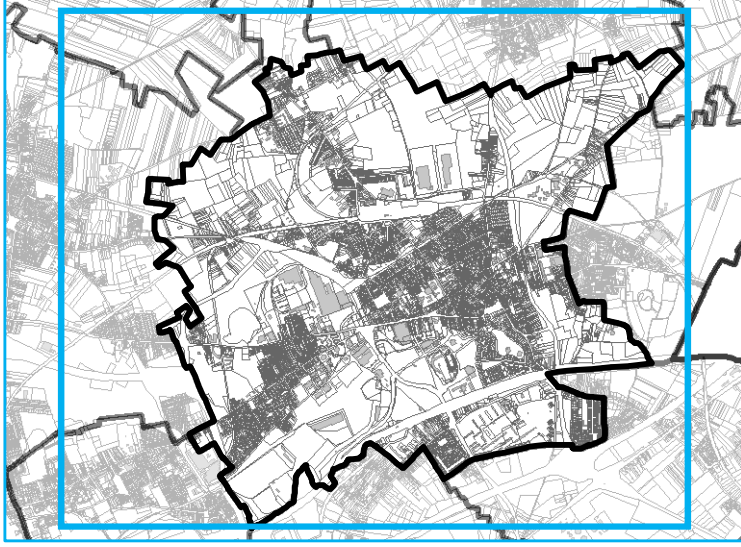
Plan de secteur réglementaire n°08
Denain

PIECE N° 4-C-1

PLAN DE PROTECTION DU PATRIMOINE
ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER
DENAIN

APPROBATION DU PROJET LE 18 JANVIER 2021

ÉCHELLE : 1/5000



La Porte du Hainaut
COMUNES DE LA PORTE DU HAINAUT
Investir le futur de notre territoire 2015-2020

ESCAUDAIN

LOURCHES

WALLERS

HAVELUY

OISY

WAVRECHAIN-SOUS-DENAIN

ROUVIGNIES

DOUCHY-LES-MINES

Patrimoine naturel
Espace naturel
Espace naturel sportif, de loisir,
camping ou tourisme
Espace boisé classé
Espace boisé classé
**Patrimoine naturel protégé au
titre de l'article L 151-19 du CU**
Arbres remarquables
Espace vert protégé

Linéaire d'eau
Elément hydraulique majeur
Elément hydraulique
Etang, mare
Principe de continuité écologique
(terrestre et hydraulique)
**Patrimoine urbain et bâti protégé au titre de
l'article L 151-19 du CU**
Elément architectural ou historique
remarquable - Protection PLU
Ensemble urbain

**Infrastructure pédestre et cycliste à conserver ou à
créer (tracé approximatif)**
Promenade
Cavalier et ancienne voie ferrée

0 250 m
Sources : CAPH ; Service du cadastre ; Antea Group